

COMPTE RENDU DU CTL 1 Bis du 24 JANVIER 2019

Le 24 janvier 2019 se tenait le Comité Technique Local (CTL) emploi en seconde convocation. De nombreux agents ont répondu à l'appel de l'envahissement

Les Organisations Syndicales (OS) ont lu une déclaration liminaire intersyndicale.

Les agents présents ont largement exprimé à la direction leurs difficultés quotidiennes dans l'exercice de leur mission.

Sont ainsi intervenus les sites de Boissy, Créteil, Trésorerie Val-de-Marne amende, Trésorerie de Villeneuve St Georges, de Vitry.

Les difficultés et souffrances exprimées portaient pour l'essentiel sur le manque d'emploi interdisant la réalisation pleine et entière de nos missions, l'hygiène des locaux et plus particulièrement ceux du site de Villejuif, l'accueil du public qui malgré la mise en place de l'accueil sur rendez-vous, demeure l'activité principale des sites accueillant du public.



Dans cette ambiance délétère, les sites de Vincennes et Boissy ont ainsi revendiqué une limitation de l'accueil du public, constatant amèrement, leur impossibilité d'exercer correctement leur missions. Le SIP de Vincennes a remis une pétition portant le signature de tous les agents du SIP. La CGT FINANCES PUBLIQUES par la voix de ses élus a ainsi réaffirmé que seuls, le recrutement d'agents, tous grades confondus et la résorption des vacances d'emplois étaient de nature à répondre aux difficultés et souffrances quotidiennes des agents.

Les organisations syndicales ont remis des cahiers de doléance remplis individuellement et/ou collectivement, dans lesquels, les agents ont pu exprimer leurs revendications et attentes.

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires et des interventions des agents, les organisations syndicales représentatives - CGT FINANCES PUBLIQUES, SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, FO FINANCES PUBLIQUES - ont refusé de siéger, seul l'union CFDT/CFTC a siéger lors de cette séance.